



Communiqué de presse

Août 2025

Travailler à l'île Maurice en tant qu'étranger

Travailler depuis une île paradisiaque, c'est conjuguer vie professionnelle et personnelle à une qualité de vie incomparable. Soleil toute l'année, rythme de vie apaisé, environnement multiculturel... et fin de journée de travail à la plage.



L'île Maurice fait rêver pour de nombreuses raisons et chaque année, de plus en plus d'expatriés choisissent de s'y installer pour réinventer leur quotidien.

Mais transformer ce rêve de vie sous les tropiques en réalité demande un minimum de préparation. Pour pouvoir travailler légalement à l'île Maurice, encore faut-il connaître les différentes options de visa. La bonne nouvelle ? L'État mauricien a mis en place plusieurs dispositifs clairs et accessibles pour accueillir les talents venus d'ailleurs.

Pourquoi choisir l'île Maurice pour vivre et travailler ?

L'île Maurice n'est pas qu'une destination de vacances. C'est aussi l'un des pays les plus stables et les plus prospères d'Afrique. Dotée d'un système juridique d'inspiration française et britannique, d'un secteur bancaire solide, d'un bon niveau d'infrastructures et d'une fiscalité attractive, Maurice a su séduire de nombreux expatriés, salariés, entrepreneurs et freelances.

Parmi ses atouts :

- Une population bilingue (français/anglais)
- Un fuseau horaire favorable pour les activités avec l'Europe, l'Afrique et l'Asie
- Une fiscalité avantageuse (taux d'imposition plafonné à 15%, pas d'impôt sur la fortune immobilière ni sur les plus-values)
- Une qualité de vie élevée et sécurisée
- Une ouverture assumée aux talents et aux investisseurs étrangers

Travailler à l'île Maurice : les options de visa pour les étrangers



Pour exercer une activité professionnelle légalement à l'île Maurice, les étrangers doivent obtenir un **Occupation Permit** ou opter pour un **Visa Premium**, dans certaines conditions. Voici un aperçu des principales possibilités :

L'Occupation Permit Professional pour travailler en tant que salarié. Ce visa s'adresse aux étrangers souhaitant être employés par une entreprise mauricienne. C'est l'option la plus courante pour les cadres et les profils qualifiés. Ce type de permis permet aussi au conjoint(e) et enfants de vivre à Maurice avec un permis de dépendant. Sous certaines conditions, le conjoint(e) peut également travailler.

L'Occupation Permit Self-Employed pour travailler à son compte à l'île Maurice. Particulièrement adapté pour les métiers des services et du paramédical (agent immobilier, consultant, coach, designer, profession libérale, etc.). Les travailleurs indépendants peuvent ainsi

exercer leur activité professionnelle à Maurice.

L'Occupation Permit Investor pour créer une entreprise à Maurice. Ce permis permet d'investir, de diriger et de travailler dans sa propre entreprise à l'île Maurice. Il autorise l'embauche, les partenariats locaux et l'accueil de collaborateurs étrangers

Le Visa Premium pour télétravailler depuis Maurice. Depuis 2020, le gouvernement mauricien propose un Visa Premium pour attirer les télétravailleurs et travailleurs en remote souhaitant passer une longue période à Maurice sans pour autant s'y installer définitivement. Il ne donne pas droit à un permis de travail mais permet de vivre à Maurice en famille, les enfants étant autorisés à être scolarisés, en travaillant pour l'international.

Investir dans l'immobilier à Maurice pour vivre et travailler

Outre les Occupation Permits, les étrangers peuvent aussi obtenir un permis de résidence via un investissement immobilier dans différents régimes permettant aux non-citoyens mauriciens d'acheter un bien à Maurice.

Comment ça fonctionne ?

En investissant un minimum de 375 000 USD dans une propriété relevant de l'un de ces régimes, l'acquéreur peut obtenir un permis de résidence permanent, valable tant qu'il reste propriétaire du bien.

Le permis de résidence lié à l'achat immobilier ne confère pas automatiquement le droit de travailler mais peut permettre d'obtenir un permis d'occupation plus facilement.

Avec ses paysages à couper le souffle, son climat doux, sa fiscalité avantageuse et sa volonté d'attirer les talents étrangers, l'île Maurice coche toutes les cases pour ceux qui souhaitent vivre autrement.

Travailler à l'île Maurice, un rêve accessible



Le [Domaine d'Anbalaba](#) offre un cadre de vie exceptionnel pour concilier travail et détente.

Entrepreneurs en quête de nouveaux horizons, télétravailleurs et indépendants à la recherche d'un lifestyle inspirant ou salarié expatrié sous Occupation Permit, le Domaine d'Anbalaba ouvre les portes d'un quotidien de rêve entre lagon et montagne.

Niché sur les hauteurs de Baie du Cap, ce village intégré offre la possibilité d'y

investir durablement via un statut d'investisseur ou d'y vivre en location longue durée pour les titulaires d'un Visa Premium, d'un statut Self-Employed ou Professional.

Vivre au rythme de la nature, à deux pas des plus beaux spots du sud de l'île, dans une atmosphère authentique et conviviale, idéale pour les expatriés, voici ce qu'offre le Domaine d'Anbalaba à l'île Maurice.

À propos du Domaine d'Anbalaba :

Le Domaine d'Anbalaba est le nouveau lieu de vie développé pour les investisseurs étrangers et les acquéreurs mauriciens dans le sud de l'île Maurice. Il est le seul programme immobilier de l'île à être intégré dans un village de pêcheurs et propose à la vente des villas, des appartements et des terrains à bâtir. Il offre plusieurs infrastructures touristiques comme un écolodge, un spa, un restaurant, etc.

Acteur engagé, le Domaine d'Anbalaba œuvre pour le développement économique et social de Baie du Cap à travers sa fondation ASC et travaille avec des architectes et paysagistes à la conservation de la nature tropicale endémique pour préserver l'écosystème de la région.

Contact Presse : Alison Gorrity - 0670739479 - alison.gorrity@anbalaba.com - www.anbalaba.com